

Paris, le 20 janvier 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PRIX DES CARBURANTS : LES DÉPUTÉS SALUENT L'ACTION DU GOUVERNEMENT ET DÉPLORENT L'ATTITUDE DU PDG DE TOTAL

Lors de son audition par l'Assemblée nationale, le PDG de Total a, enfin, accepté le principe de la réforme LUREL sur le prix des carburants et annoncé qu'il était prêt à baisser ses marges outre-mer.

Les députés rappellent en effet que, depuis le décret Penchard de 2010 que le PDG de Total reconnaît avoir directement négocié pour qu'il lui convienne tout à fait, les bénéfices nets moyens annuels de la SARA sont passés de 20 à 33 M€, ces sommes ayant intégralement été redistribués aux actionnaires sous forme de dividende.

Si l'acceptation par les compagnies pétrolières d'une baisse de leur marge est donc une excellente nouvelle pour les consommateurs, les députés d'Outre-Mer tiennent à faire part de leur indignation quant au ton employé par le PDG de Total envers les parlementaires d'outre-mer qui, tant sur le fond que sur la forme, a été ressenti comme un réel mépris envers les Outre-Mer.

En outre, les menaces, de quitter le département de Mayotte, sur fond de défi lancé aux élus locaux, ne sont pas acceptables et attestent de la condescendance du PDG de Total à l'égard des Départements d'Outre-Mer. En effet, il est plus que légitime que, dans le cadre d'un marché réglementé, la représentation nationale demande des comptes aux opérateurs et qu'elle puisse contrôler la véracité de la formation des prix.

Le PDG de Total a par ailleurs reconnu et assumé le fait que la SARA était prête en décembre à annuler un bateau de livraison de pétrole brut aux Antilles en signe de protestation contre les projets de décrets du Gouvernement, décrets pourtant pris sur le fondement d'une Loi de la République, la loi de régulation économique outre-mer du 20 novembre 2012, votée à l'unanimité par le Parlement.

Les Députés d'Outre-Mer saluent donc le choix de responsabilité fait par le Gouvernement et soutiennent pleinement l'action conduite par le Ministre des Outre-Mer. Le Gouvernement a su résister à ce chantage inacceptable et affirme plus que jamais sa volonté de faire baisser des marges des compagnies pétrolières au profit du consommateur ultramarin.

Ibrahim ABOUBACAR, Député de Mayotte
Chantal BERTHELOT, Députée de Guyane
Jean-Claude FRUTEAU, Président de la Délégation aux Outre-Mer - Député de La Réunion
Éric JALTON, Député de Guadeloupe
Gabrielle LOUIS-CARABIN, Députée de Guadeloupe
Boinali SAÏD, Député de Mayotte
Gabriel SERVILLE, Député de Guyane
Thani Mohamed SOILIH, Sénateur de Mayotte
Hélène VAINQUEUR - CHRISTOPHE, Députée de Guadeloupe
Jean-Jacques VLODY, Député de La Réunion